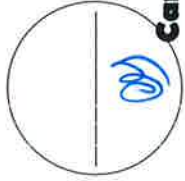


PROCES-VERBAL

DE LA SÉANCE SPÉCIALE

DU LUNDI

10 MARS 2025



PROCÈS-VERBAL de la séance SPÉCIALE du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, tenue le lundi 10 mars 2025, au lieu habituel des séances du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, de 19 h à 19 h 15 sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Biron.

Étaient présents

Mmes les conseillères :
France Simard
Catherine Bolduc
Nancy Savard
Nathalie Pronovost

M. le conseiller :
Yannick Charbonneau

Était absente :

Mme la conseillère :
Johane Thibeault

Aussi présent :
M. Sylvain Gravel, CPA et son épouse

A 19 h après constatation du quorum, la séance est ouverte. Mme Caroline Gagnon, agit comme secrétaire de la séance.

L'avis de convocation pour l'assemblée spéciale fut signifié à M. le Maire ainsi qu'aux six conseillers(ères) en date du 4 mars 2025.



ORDRE DU JOUR DU 10 MARS 2025

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Présentation et adoption des états financiers au 31 décembre 2024;
- 4) Période de questions sur les états financiers 2024;
- 5) Clôture de la séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE.

La séance débute à 19 h après la constatation du quorum. M. le Maire souhaite la bienvenue à M. Sylvain Gravel, CPA, ainsi qu'à son épouse qui est présente.

02-25.03.2025 ⁰³ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE PRONOVOST,
APPUYÉ,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil municipal du lundi 10 mars 2025 soit et est adopté, tel que présenté.

03- ⁰³ 26.03.2025 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024.

M. Sylvain Gravel précède à la présentation des états financiers pour l'année 2024.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD,
APPUYÉ,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le rapport financier 2024 de la municipalité de Saint-Stanislas soit et est adopté tel que déposé et présenté, à savoir :

RAPPORT FINANCIER 2024

REVENUS

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Taxes | 493 343 |
| Compensations tenant lieu de taxes | 31 976 |
| Transferts | 208 992 |
| Autres | 235 239 |
| Investissement | 312 603 |
| Total : | 1 282 153 |

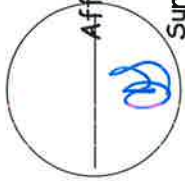
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Administration générale | 237 609 |
| Sécurité publique | 74 165 |
| Transport | 352 259 |
| Hygiène du milieu | 137 571 |
| Aménagement-urbanisme et dév. | 36 736 |
| Loisir et culture | 275 907 |
| Frais de financement | 923 |
| Total : | 1 115 170 |

Surplus de l'exercice : 166 983

Moins investissements : (312 603)

Amortissement des immobilisations 254 044



Affectations

51 854

Surplus de l'exercice

160 278

Le surplus élevé s'explique par la vente de notre terrain de camping.

04- PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question de posée.

05- 27.06.2025 ⁴ CLÔTURE DE LA SÉANCE.

Après épuisement des points à l'ordre du jour,

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la séance soit et est levée à 19 heures 15.

Adopté à la séance du : 11 avril 2025

.....
Mario Biron, Maire

Caroline Gagnon
.....
Caroline Gagnon, D. G et greff. -très.

Je, Mario Biron, atteste que la signature
du présent procès-verbal équivaut à la signature
par moi de toutes les résolutions qu'il contient
au sens de l'article 142 (2) du code municipal.